



Les CRML en GRÈVE!

À partir de vendredi 22 mai, les CRML de Lyon et Paris entrent en grève pour défendre leurs accords locaux !

Depuis plusieurs mois la direction de l'ET TGV SE veut supprimer le mode de rémunération des journées mixtes (journées comportant du COT TGV et au moins une évolution) et passer en force son nouveau mode de calcul.

Un nouveau système censé être plus lisible, mais qui manque toujours de transparence. Une simplification, oui, mais pas à n'importe quel prix!

De nombreuses questions sont toujours sans réponse et cela malgré une rencontre avec le DET et son adjoint RH, une DCI et de nombreuses interventions.

Malgré cela la direction veut passer en force et provoque la colère des CRML qui ont décidé d'entrer dans un mouvement de grève commun à partir du 22 mai.

Si dans un premier temps le projet ne concerne que les CRML de Lyon, la direction de l'ET TGV SE ne cache pas sa volonté d'étendre cette mesure à Paris Bercy, voire même sur les autres Axes.

Extrait du relevé de conclusion du 22 avril 2026 :

« A date, la mise en œuvre de ces dispositions ne concerne que l'UP TGV RA. La direction de l'ET TGV SE n'écarte pas leur transposition à d'autres roulements CRML suivant des modalités non encore définies. »

→ Une direction qui a chaque réunion change son nouveau « mécanisme » de rémunération

On est passé d'une présentation avec une prime fixe en fonction du nombre de Km, en fonction de la destination de l'évolution, à une majoration de la prime complémentaire et l'ajout d'une prime de soutien et **ce jour en conciliation la direction fait machine en arrière en supprimant la prime de soutien !**

Une vraie usine à gaz qu'il est pratiquement impossible de calculer. La direction demande aux CRML de lui faire confiance.

$$\begin{aligned} (m+1)x - 2(m+2)y + 5 &= 0 \\ (m+1)x - 2y(m+2) + 5 &= 0 \\ 2y(m+2) &= (m+1)x + 5 \\ 2y &= \frac{m+1}{m+2}x + \frac{5}{m+2} \\ y &= \frac{m+1}{m+2} \cdot \frac{1}{2} \cdot x + \frac{5}{m+2} \cdot \frac{1}{2} \\ y &= \frac{m+1}{2(m+2)}x + \frac{5}{2(m+2)} \end{aligned}$$

La direction de l'ET TGV SE refuse toujours de donner les PMJR des roulements TA de l'axe SUD-EST. Pour SUD-Rail cela prouve que la direction souhaite entretenir le flou entre les différents roulements TA.

Suite au préavis, la direction nous a enfin donné **le taux de la prime complémentaire** qu'elle applique avec son nouveau système : cette dernière **passe de 147,30€ à 4197€ au 1000 km...**

Pour Lyon la direction veut garantir une prime moyenne mensualisée de 1100€ par année. Suite à la conciliation, la direction propose de reconduire tacitement cette prime moyenne sous réserve qu'il n'y ait pas de baisse de charge au delà de 2026.

Ce système est inégal pour les agents qui ne choisissent pas le nombre de train dans leur JS et si l'agent fait une matinée, une journée ou une nuit, sa prime traction changera.

Actuellement nous ne nous soucions pas du nombre de trains que le GM nous commande, mais demain ce sera la course aux trains pour une prime de traction pas forcément meilleure qu'aujourd'hui. De plus, de la direction pourra ensuite l'ajuster en modifiant le montant de la prime complémentaire, voire même de diminuer la charge ou les effectifs CRML.

Les CRML de l'axe n'ont pas demandé la modification de leur système de rémunération, **la direction s'attaque à nouveau aux accords locaux.** Celle-ci a toutes les cartes en main pour éviter le conflit, sinon les CRML se mobiliseront à partir de ce week-end et cela n'est que le début!

Nous demandons aux TB d'être solidaires en refusant d'assurer des journées ou évolutions non prévues dans leur roulement. Le préavis couvre aussi les TB.

- **Nous disons non au système opaque voulu par la direction**
- **Nous refusons la baisse des effectifs des CRML**
- **Nous refusons le transfert des évolutions sur les JS TB**

Si ce n'est pas encore fait : Pose ta D2I !

Scannez les QR Code ou appuyez sur les logos pour accéder à :

Notre compte Facebook
Nos derniers tracts



Vos Représentants SUD-Rail à l'ET TGV SE :

Frederik Mallet (LN) : 06 11 15 34 63	Laurent Dufournaud (PLY) : 06 23 60 24 87
Bernard Borgialli (MSC) : 06 69 43 39 42	Remi Castanet (CR) : 06 95 35 61 22
Sébastien Michon (PLY) : 06 98 11 01 19	Gautier Peyre (MPL) : 06 23 19 80 90